

Fiche identité association

Nom A.S.E.I Agir, Soigner, Eduquer, Insérer	Photo ou logo 
Coordonnées A.S.E.I 4, avenue de l'Europe Parc technologique du Canal 31522 Ramonville ST AGNE Cedex Tél. 05.62.19.30.30 Fax. 05.62.19.30.31 asei.siegesocial@asei.asso.fr Présidente : Nadine Barbottin Directeur Général : Philippe Jourdy	
Date de création 1950 et reconnue d'utilité publique en 1959	
Public et zones d'interventions différenciées : Personnes handicapées : Handicaps physique, sensoriel, intellectuel et psychique Personnes dépendantes, fragilisées, malades : personnes âgées, enfants et adolescents souffrants d'obésité Missions : L'A.S.E.I a pour objet la prise en charge globale, l'accompagnement, l'éducation et l'insertion des personnes handicapées et des personnes dépendantes et fragilisées dans le respect des valeurs qui ont toujours présidé à l'action de l'association : la laïcité, le refus de toutes les discriminations, le respect de la personne et la solidarité. L'A.S.E.I gère 46 centres regroupant 84 établissements et services sanitaires et médico-sociaux avec rigueur et transparence. La gestion de ces activités constitue un moyen au service d'objectifs pédagogiques, éducatifs, culturels et thérapeutiques que poursuit l'association auprès des personnes qu'elle accompagne. Elle affirme également son militantisme en soutien à la personne en situation de handicap. Valeurs : L'A.S.E.I fonde son action sur les valeurs et les orientations suivantes : > La laïcité et le respect mutuel Vivre ensemble, c'est accepter la pluralité des croyances et des convictions dans la mesure où elles respectent celles des autres ; l'organisation de la prise en charge doit en garantir la traduction. > Le refus de toutes les discriminations C'est la tolérance et l'ouverture d'esprit par une attitude active qui garantit une acceptation de	

l'autre dans sa singularité ; c'est veiller effectivement au respect du principe d'égalité de traitement.

> Le respect de la personne et la solidarité

Placer l'homme au centre de ses préoccupations, c'est respecter sa dignité et son intégrité et penser à la personne avant de considérer les moyens.

Et ainsi, justifier la confiance de l'utilisateur, de l'environnement et des professionnels.

Projet associatif :

> Réaffirmer notre identité ;

Fidèle à ses valeurs fondatrices, universelles, et à ses principes de solidarité à l'égard des membres les plus fragiles de la société, l'A.S.E.I réaffirme son soutien à la personne en situation de handicap et son identité associative.

> La prise en charge, l'accompagnement l'éducation et l'insertion des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie de tous âges, de toutes conditions ;

Si l'A.S.E.I n'est pas spécialisée dans un type de handicap, elle est reconnue pour la qualité de son accompagnement favorisant le retour à l'autonomie de la personne, quelque soit son handicap, et elle est prête à relever d'autres défis.

> Une éducation, un accompagnement et une insertion adaptés à la situation de chaque personne ;

L'A.S.E.I promeut une prise en charge éducative, une insertion sociale par le travail ou un parcours personnalisé vers la citoyenneté.

> Anticiper de nouveaux besoins et proposer de nouveaux services ;

Face à l'allongement de l'espérance de vie, une vie active revendiquée, de nouvelles formes de handicaps, l'augmentation de la dépendance, il est nécessaire d'anticiper les nouveaux besoins et d'intensifier la recherche de nouveaux services et de nouveaux modes d'accompagnement.

➔ Travailler sur le partage de l'information, du dialogue et de la confiance ;

L'A.S.E.I souhaite tout faire pour permettre à chaque usager et à sa famille de mettre en oeuvre les droits dont ils disposent pour accéder à une véritable citoyenneté

➔ Être promoteur d'éducation, d'insertion, et de participation des personnes en situation de handicap ;

L'A.S.E.I veut ouvrir plus grand les portes de l'autonomie et de l'accessibilité à toutes personnes accueillies

☞ Encourager de nouvelles coopérations territoriales par une vie associative forte et assumer sa place de tête de réseau ;

Et concourir avec d'autres institutions publiques et privées à l'accomplissement d'une grande mission d'intérêt général.

☞ Affirmer notre volonté de qualité des services proposés ;

Par le développement de l'évaluation dans nos établissements et services.

Des engagements et des choix

> Respecter et faire respecter le droit des usagers et des familles

> Assurer la qualité des prises en charges et de l'accompagnement

> Garantir la sécurité et l'accessibilité

> Agir pour l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle

> Savoir anticiper, innover, et agir

☞ Une gestion des ressources humaines optimisée, une professionnalisation renforcée

☞ L'équation réussie d'une approche économique dynamique et d'une qualité performante

☞ Une ouverture, une communication, une action en réseau